

ASSEMBLÉE NATIONALE

5 octobre 2023

PLF POUR 2024 - (N° 1680)

RETIRÉ AVANT DISCUSSION

AMENDEMENT

N ° I-CD374

présenté par
M. Villedieu

ARTICLE 5

À l'alinéa 6, supprimer les mots :

« d'éoliennes ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à retirer la production de composants ou de matériaux nécessaire pour la production d'éoliennes du dispositif prévu au présent article.